Ouverture du Parking Vélos de la gare d'Ermont-Eaubonne

Auparavant municipale, la consigne vélo de la gare d’Ermont-Eaubonne est désormais gérée par la communauté d'agglomération Val Parisis. Devenue un véritable Parking Vélos Île-de-France Mobilités, elle contient 96 emplacements sécurisés.

Île-de-France Mobilités et la communauté d’agglomération Val Parisis mettent à votre service des consignes sécurisées pour les vélos à proximité des gares. Ces espaces sont disponibles dans près de 130 gares en Île-de-France, dont 6 sur l’agglomération Val Parisis.

Afin d’améliorer le service aux usagers, le Parking vélos de la gare d’Ermont-Eaubonne (RER C, ligne H, ligne J) situé sur l'esplanade Nelson Mandela à Ermont a été modernisé en septembre 2024.

Des équipements de gonflage et de réparation sont gratuitement mis à la disposition des abonnés.

Infos pratiques

Ce Parking Vélos permet aux abonnés Navigo de stationner leur vélo en toute sécurité à proximité immédiate de la gare selon leurs besoins : 2 € la journée, 10 € le mois ou 30 € l'année.

L’abonnement est gratuit pour les abonnés annuels aux transport en commun.

Lors de la souscription d’un abonnement, il est nécessaire de renseigner le numéro de son Pass Navigo ou de son Pass Navigo Découverte. Suite au paiement, l’accès à la consigne est pris en compte sous 24h. L’ouverture de la consigne se fait alors sur présentation du Pass Navigo ou Navigo Découverte.

Contact

01 30 26 39 41

Liens utiles
Souscrire un abonnement